

Comité Technique Personnels et Missions de la DGGGCRF du 5 novembre 2020 - Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

L'ordre du jour volontairement raccourci de ce Comité Technique devrait nous permettre de faire la part belle à l'actualité.

Pour **solidaires CCRF & SCL** la priorité est d'aborder aujourd'hui les conséquences du reconfinement et de faire un point d'information sur la Sécurité Sanitaire des Aliments

Sur le reconfinement, **solidaires** observe que l'absence de mise en œuvre des plans de continuation d'activité sert bien trop souvent dans les DD-CS-PP de justification pour maintenir les collègues en présentiel à tout prix, en opposition totale avec les communications du gouvernement et même du ministère de l'Intérieur. De cette situation découle pour les personnels des injonctions paradoxales entre une généralisation du télétravail la plus large possible, tout en maintenant le niveau de service nominal ce qui entraîne de fait des conséquences sur la santé et la sécurité de nos collègues.

Ceci n'est pas tenable. Madame la Présidente, même si cette revendication vous insupporte, **solidaires** demande une nouvelle fois la suspension des objectifs chiffrés, source de pression sur les personnels des services déconcentrés et particulièrement celles et ceux en DDI. Pression pour atteindre ces objectifs à tout prix, mais également injonctions contradictoires puisqu'il faudrait atteindre les objectifs malgré le contexte, malgré les périodes de confinement, les opérateurs fermés ou à ménager, il faut faire des suites tout en épargnant les entreprises... Bref, tout et son contraire, avec in fine un service public dont les finalités sont oubliées, maltraitant les agentes et agents...

Il est primordial qu'une attention particulière et respectueuse soit portée à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des collègues vulnérables et non-vulnérables, en présentiel comme en télétravail.

La santé psychique des personnels doit faire l'objet d'une attention particulière également. Pour ce, il est indispensable de respecter le cadre pour le droit à la déconnexion, et de rappeler les bornes claires pour éviter que les agent-es n'aient pas à rendre compte continuellement de leur travail, au-delà de ce qui leur serait demandé en présentiel. Cette pression est génératrice de stress. Elle pousse des collègues à demander à venir en présentiel pour espérer être plus « tranquilles »... ce qui est contraire au but recherché par le reconfinement !

Dans la période, les agent-es de la DGCCRF vont devoir effectuer de nouvelles enquêtes urgentes, celles-ci ne peuvent se faire en maintenant le PNE actuel.

Pour **solidaires** il est nécessaire :

- de redéfinir le plus rapidement des priorités dans le PNE, en suspendant les enquêtes qui ne peuvent pas être effectuées, en repoussant celles dont le traitement n'est pas urgent etc. ;
- de suspendre les CPMM, certains professionnels dans le cadre des CPMM nous demande de décaler les rendez-vous car leur direction leur demande de ne faire entrer personne dans les usines pour éviter les risques sanitaires ;
- de revoir le calendrier des prélèvements. A ce sujet, quelles sont les capacités de traitement du SCL, et quelles sont déjà les prévisions de prélèvements pour l'année prochaine ;

- de faire un point d'étape sur le déploiement de RéponseConso, et de stopper sa montée en charge pendant l'état d'urgence sanitaire. Les difficultés techniques demeurent et n'ont pas été anticipées, à peine plus d'un tiers des effectifs prennent des appels... Il est urgent de faire une pause pour éviter une catastrophe !
Qu'en est-il d'ailleurs de la venue de l'ANACT et des RETEX prévus ?

Concernant les missions, la DGCCRF a-t-elle été associée à la rédaction du décret n°2020-1331, et quel texte va en préciser l'application ? Pour **Solidaires**, il ne saurait y avoir de contrôles sans habitation ni sanction. Afin d'éviter les problèmes d'interprétation par les directions locales, déjà rencontrés pour les contrôles de prix des GHA, il faut un texte très précis, de niveau national, opposable aux professionnels, et qui garantisse le cadre de l'intervention des agent·es CCRF.

Pour effectuer les missions que vous maintiendrez, il est par ailleurs nécessaire de définir quelles activités sont télétravaillables. Les agent·es ne doivent pas être dans l'obligation de venir en présentiel pour de telles activités (notamment pour la rédaction des suites).

D'un point de vue pratique, pour les collègues en présentiel, comment va se faire la prise en charge de repas et notamment pour les collègues en DDI et /ou en Direccte, et quels sont les justificatifs de déplacement nécessaires attestation ou carte professionnelle ? Quel matériel de protection ?

Solidaires demande un état des lieux :

- à la DGCCRF : sur le nombre de collègues malades, en confinement, en ASA, personnels totalement en présentiel, ou en partage distanciel / présentiel et selon quelle quotité en télétravail, collègues en ASA...
En raison de la RéATE, la DGCCRF avait été la seule administration de Bercy à ne pas communiquer ces données au CHSCTM pendant le premier confinement. Il est urgent de rétablir une DGCCRF de plein exercice et d'en finir avec cette aberration !
- sur l'ENCCRF : quelle est la situation de la formation, qu'est-il envisagé jusqu'à Noël, quelles adaptations sont prévues pour les évaluations et, car il faut l'anticiper, sur les conditions d'accueil dans les directions pour les stages pratiques.

Concernant les missions, un point d'information doit être fait sur la Sécurité Sanitaire des Aliments : un arbitrage a-t-il été rendu ? nous comprenons bien que dans cette période, là n'est pas l'essentiel mais les collègues qui ont besoin de savoir ce qu'il va advenir. Qu'en est-il en l'état actuel des débats parlementaires sur le projet de loi de Finances pour 2021 ?

Plus généralement, pour **Solidaires**, l'état d'urgence sanitaire doit entraîner l'abandon des réformes en cours (Lignes Directrices de Gestion, mise en place des Secrétariats Généraux Communs, montée en charge de RéponseConso, DDETSPP et DREETS). La priorité est ailleurs.